

AGENT DE PISTE (Option BAGAGISTE)

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ **Appliquer rigoureusement les consignes de sécurité, de sûreté et les procédures aéroportuaires**, dans toutes les phases d'intervention sur piste.
- ✓ **Acquérir les connaissances fondamentales de l'environnement aéroportuaire** nécessaires pour exercer un métier du secteur aérien.
- ✓ **Réaliser les opérations de chargement et de déchargement des bagages**, y compris les bagages spécifiques ou marchandises sensibles, en respectant les plans de chargement, les règles de tri, de traçabilité et les normes de sécurité.
- ✓ **Assurer la préparation au sol, le guidage et l'assistance au stationnement des aéronefs**, ainsi que le **chargement technique** dans le respect des normes de sécurité, de coactivité et de coordination interservices.
- ✓ **Effectuer le guidage gestuel d'un aéronef** lors des phases d'approche, de stationnement et de départ, en appliquant la gestuelle conventionnelle.
- ✓ **Réussir leur insertion professionnelle** dans les métiers de l'assistance aéroportuaire, en leur fournissant les outils de candidature efficaces et en développant leur aisance à l'oral face aux recruteurs du secteur.

Catégorie

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Public

Le public concerné est : salariés, demandeurs d'emploi, étudiants et personnes en reconversion professionnelle souhaitant travailler dans le secteur aéroportuaire

Prérequis

Les conditions d'accès sont :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Être titulaire du permis de conduire (permis B)
- Savoir lire, écrire et parler le français

Durée

Cette formation se déroulera en 80 heures en présentiel sur une durée totale de 2 semaines

Dates : en fonction des sessions de formation (sessions toutes les 2 semaines)

Lieu

La formation a lieu au centre de formation IETA AÉRO situé 1 rue du Commandant MOUCHOTTE 94390 ORLY

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 1916.67 euros HT soit 2300 TTC

Modalités et délais d'accès

- Etude dossier de candidature (préinscription)
- Entretien de positionnement

L'inscription est réputée acquise lorsque : elle a été contractualisée par les 2 parties et la convocation envoyée.

Les délais d'accès à l'action sont : au minimum de 10 jours après validation de l'inscription et au plus tard dans les 45 jours après validation de l'inscription

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : cours théorique en salle standard

Supports pédagogiques : tous nos supports sont imprimés et accessibles en PDF

Prise en compte du handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap (selon la nature du handicap), avec aménagements et adaptations au cas par cas. La référente handicap est à disposition pour toute question avant, pendant ou après la formation à l'adresse mail suivante : admin@ietaaero.fr (le délai de réponse est de 48 heures maximum – jours ouvrés)

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : Télévision • Paperboard • Ordinateurs

Documentation : réglementation en vigueur, protocoles d'accueil

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par : des formateurs ayant au moins 5 années d'expérience dans le secteur aéroportuaire et / ou un diplôme dans le secteur du tourisme

Contenu (80 HEURES)

Compétence 1 : ENVIRONNEMENT AÉROPORTUAIRE (20 heures)

Décrire l'organisation d'un aéroport, nommer les métiers de l'aérien, localiser les zones autour d'un avion, citer les principaux organismes et autorités du secteur aérien.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier l'organisation et les principales infrastructures d'un aéroport.
- Décrire les principaux métiers de l'aérien et leurs interactions.
- Situer les différentes zones autour de l'avion et comprendre leur rôle opérationnel.

- Reconnaître les organismes et autorités réglementant et supervisant l'activité aérienne.
- Respecter les règles et procédures issues de l'environnement réglementaire aéronautique.
- Intégrer les notions de facteurs humains dans les pratiques professionnelles.
- Adopter les bons gestes et postures en environnement aéroportuaire.
- Comprendre et appliquer les principes du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
- Comprendre les enjeux de la coactivité en zone aéroportuaire.

Compétence 2 : BAGAGISTE (20 heures)

Réaliser l'acheminement, la reconnaissance, la manutention et le chargement des bagages en respectant les procédures de sûreté et les consignes d'exploitation.

Objectifs pédagogiques :

- Acheminer les bagages entre les différentes zones de l'aéroport.
- Utiliser un système de reconnaissance de bagages automatisé (SRB).
- Conduire une charrette motorisée (charlatte) dans le respect des consignes de circulation.
- Identifier les différents types d'ULD et leur usage.
- Réaliser un chargement vrac ou conteneurisé dans le respect des règles de sécurité et d'optimisation du chargement.

Compétence 3 : PISTE (20 heures)

Assurer les opérations de piste en respectant les procédures de communication, de sécurité, de chargement et de guidage des aéronefs.

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser l'alphabet aéronautique pour la communication en zone piste.
- Identifier les différents types d'avions rencontrés sur une plateforme.
- Appliquer les règles de sécurité sur la piste aéroportuaire.
- Lire et interpréter un plan de chargement vrac et conteneurisé.
- Utiliser les codes IATA spécifiques au chargement.
- Identifier et utiliser les matériels et véhicules spécifiques à la piste.
- Réaliser une initiation au départ au casque en français et en anglais.
- Exécuter les gestes de guidage d'un avion selon la gestuelle conventionnelle.

Compétence 4 : SURETE AEROPORTUAIRE ET FORMATION REGLEMENTEE DGR (16 heures)

Maîtriser les fondamentaux de la sûreté aéroportuaire, et obtenir les attestations réglementaires nécessaires à l'emploi en zone réservée.

Objectifs pédagogiques :

- Appliquer les principes fondamentaux de la sûreté aéroportuaire (prévention des actes illicites, contrôle d'accès, identification des menaces).

- Respecter les consignes de sûreté spécifiques à son poste (11.2.6.2 / 11.2.3.8 / 11.2.3.9)
- Comprendre et appliquer les principes du CBTA (Competency-Based Training and Assessment) – Fonction 4, conformément à l'approche IATA
- Identifier et signaler toute situation anormale ou comportement suspect, conformément au plan de sûreté de l'aéroport.

Compétence 5 : ORIENTATION ET PROFESSIONNALISATION (4 heures)

Préparer efficacement sa candidature et réussir un entretien professionnel dans le secteur aéroportuaire

Objectifs pédagogiques :

- Rédiger un CV et une lettre de motivation adaptés aux exigences des métiers aéroportuaires.
- Présenter son parcours professionnel de manière claire, valorisante et cohérente.
- Répondre de manière structurée aux questions d'entretien.
- Adopter une posture professionnelle et assertive en situation d'entretien.

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- ☒ Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- ☒ Réponses aux évaluations formatives et sommatives
- ☒ Évaluation des acquis en fin de session
- ☒ Enquêtes de satisfaction à chaud et froid

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et compétences précisées dans les objectifs sont :

- ☒ Questions écrites (QCM...)
- ☒ Etude de cas

Évaluation finale

Écrit professionnel d'une durée de 2 heures

Modalités de sanction

Un certificat de réalisation est délivré par l'organisme de formation à la fin de la formation

Le plus de IETA AÉRO

"Votre carrière décolle avec nous : un accompagnement personnalisé jusqu'à l'emploi !"

Bénéficiez d'un coaching personnalisé, d'un accès à nos partenaires recruteurs et d'une veille active sur les meilleures opportunités du secteur aérien.

Notre engagement :

Mobilisation du réseau de partenaires

- Mise en relation avec nos partenaires employeurs du secteur aérien (sous réserve des besoins en recrutement).
- Envoi de candidatures spontanées qualifiées auprès de nos partenaires.
- Organisation ponctuelle de job-datings ou de sessions de recrutement partenaires.

Envoi régulier d'offres d'emploi

- Diffusion hebdomadaire d'offres d'emploi et d'opportunités professionnelles directement aux anciens stagiaires par email.
- Offres ciblées en fonction des métiers visés : agent de piste, bagagiste, agent de trafic, etc.
- Mise en avant des postes accessibles en sortie immédiate de formation.

